



Oiseaux-Nature

La scierie d'Avin
88220 XERTIGNY

Guillaume Zuercher
le 23/03/2019
Bernard LALEVÉE
Commissaire Enquêteur

Publication : Le Troglo, la revue qui aime la vie

Monsieur Bernard LALEVÉE
Commissaire enquêteur
Mairie de Capavenir Vosges.
6, avenue des Fusillés
88150 THAON-LES-VOSGES

Raon-aux-Bois, le 20 mars 2019

Objet : Poursuite de l'extension de la carrière à ciel ouvert de la Sagram.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Oiseau-Nature est née en 1980 sous l'impulsion de naturalistes passionnés par l'étude et la protection de la faune, de la flore et des milieux naturels.

Une de nos préoccupations actuelles est liée à la dégradation continue des écosystèmes vosgiens, aquatiques et terrestres.

La vallée de la Moselle, entre Epinal et Châtel-sur-Moselle, comprend encore quelques milieux biologiques indispensables à une faune et à une flore menacées. Notons la présence d'Espaces Naturels sensibles (E.N.S), de Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F) et des dernières zones humides dignes d'intérêt du secteur.

Depuis plusieurs décennies, les ballastières ont proliféré de manière incompatible avec un fonctionnement normal de l'hydrosystème et la conservation des entités écologiques de la vallée alluviale (ripisylves asséchées ou détruites, haies champêtres arasées, disparition des pâturages extensifs, de nombreux bras morts et de nombreuses mares). Nous contestons depuis des années cette prolifération de plans d'eau artificiels, ainsi que leur extension.

Les nuisances générées par cet excès de ballastières sont nombreuses et redoutables :

- **La Moselle est directement impactée**, car elle ne trouve plus assez d'espace dans la plaine alluviale pour s'étendre quand la pluviométrie est forte et alimenter ainsi les nappes phréatiques (en raison, notamment, des mesures prises pour empêcher que les plans d'eau ne soient « capturés » par la rivière). Quant aux enrochements mis en place le long de ses berges pour l'empêcher de déborder, ils entraînent des inondations en aval et des dégâts récurrents sur les digues, les ponts et autres structures. Notons que le bon état biologique et la qualité de l'eau de la Moselle sont directement liés à ce bon fonctionnement hydromorphologique.

Association Agréée pour la Protection de la Nature
Association Agréée Jeunesse et Education Populaire

Cet état de fait est connu depuis longtemps, a fait l'objet de nombreuses études et ne devrait même plus avoir besoin d'être évoqué.

- **Des milieux qui disparaissent** : à cause de cet excès de ballastières, nous avons déjà irrémédiablement perdu de précieux milieux, indispensables à la conservation d'une faune et d'une flore menacées. Les prairies à pâturage extensif constellées de haies champêtres (prunellier, aubépine, viorne obier, fusain d'Europe, églantier...) ont en grande partie été avalées par les plans d'eau artificiels, et ceci de Chavelot à Châtel-sur-Moselle.

Ces milieux originels hébergeaient une avifaune riche et variée (pie-grièche écorcheur, pie-grièche grise en hivernage, de nombreux sylvidés telles les fauvettes grisettes, babillardes, fauvette des jardins, hypolaïs polyglotte et des rossignols philomèles).

La ripisylve a été, elle aussi, gravement impactée partout, ainsi que la faune qui lui est inféodée (loriot d'Europe, rossignol philomèle, pic cendré...).

De nombreux bras morts et de nombreuses zones humides temporaires (prairies inondables) ont été purement et simplement rayés de la carte, ce qui signifie la disparition des limicoles de passage (chevaliers gambette, aboyeur, cul-blanc, sylvain, combattant...) et un appauvrissement irréversible de la plaine alluviale.

Le long de la Moselle, quelques espèces remarquables, toutes protégées et la plupart en déclin, ont besoin pour exister d'une dynamique hydrologique saine (hirondelle de rivage, martin-pêcheur, petit gravelot, chevalier guignette...).

Tout ce secteur, compris entre Golbey et Châtel ayant été considérablement bouleversé et appauvri sur le plan biologique par des décennies d'exploitation de granulats, il nous paraît indispensable de maintenir en l'état les dernières zones de mobilité de la Moselle et en particulier dans le secteur du Grand Pâquis.

A l'heure où la biodiversité est en train de s'effondrer partout, ce projet soumis à enquête publique est incompatible avec une politique de développement durable approuvée par la majorité des citoyens de ce pays. Rappelons que l'association Oiseaux-Nature a obtenu en 1987 que la chasse soit interdite sur le D.P.F « Moselle », entre Epinal et Châtel-sur-Moselle. Nous assurons des suivis naturalistes sur ce secteur depuis 1987 et rédigeons chaque année le rapport D.P.F, un document qui fait le point sur les espèces présentes, et que nous envoyons à différentes administrations. Nous sommes donc légitimes quand il s'agit de contester un projet d'extraction qui aura forcément un impact supplémentaire sur un écosystème qui nous tient à coeur et pour lequel nous nous sommes investis pendant des décennies (maintien de la « morte de Chavelot, intervention pour protéger la ripisylve et les gros saules à Chavelot ...).

Compte-tenu de l'état actuel de la plaine alluviale, laquelle est fortement dégradée par les nombreuses ballastières qui minent son lit majeur jusqu'à Châtel et au de-là, compte-tenu de l'impact grave de ces extractions sur la qualité de l'eau, l'état général de la rivière, les milieux biologiques tels les lambeaux de ripisylves résiduels, les prairies inondables, les berges et les bras morts, les pâturages et les dernières haies champêtres, **l'association « Oiseaux-Nature » émet un avis très défavorable concernant ce projet d'extension de carrière par la Sagram.**

Pour le Président d' Oiseaux-Nature,
M. Hans, secrétaire.

